
Troisième rencontre du comité de vigilance 2025

PROCÈS-VERBAL

LE 18 SEPTEMBRE 2025

Participants

Mireille Asselin, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville
Pierre Guibault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
André Langlois, représentant-citoyen, Ste-Geneviève de Berthier
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Andrea Florencio, directrice technique, Dépôt Rive-Nord

Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absente

Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et mot du président

Monsieur Corriveau ouvre la réunion. Il fait part de la lettre de commentaires envoyée par une citoyenne de la municipalité de Saint-Thomas à la suite de la distribution du bulletin annuel. La lettre a été remise à tous les membres. Il souhaite que ce sujet soit mis à l'ordre du jour au Varia.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion de juin 2025
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions
5. Dossiers du jour : Évolution des garanties financières pour la gestion postfemeture
6. Suivi de projets
7. Questions et varia
 - Réponse au courriel de Mme Asselin
 - Commentaires relativement à la lettre de Mme Farly.
8. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Mme Brissette et appuyée par M. Marchand.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre de juin 2025

Le compte rendu a été adopté avec les modifications par Robert Pufahl et appuyé par Johanne Perreault.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation ou action n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
- La direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a transmis cinq signalements d'odeurs à DRN depuis juin. Dépôt Rive-Nord (DRN) a reçu un signalement d'odeur d'un citoyen durant cette même période. À la réception du signalement, M. Turcotte s'est immédiatement déplacé chez le citoyen pour constater la situation. À son arrivée, aucune odeur n'était perceptible. Après discussion avec le citoyen, les odeurs perçues, dans une courte période, semblaient être attribuables aux activités de retournement au centre de compostage. Une rétroaction a été donnée au citoyen.

5. Dossiers du jour : Évolution des garanties financières pour la gestion postfermeture

Les garanties financières postfermeture sont constituées des sommes versées chaque année par DRN pour assurer une bonne gestion du lieu d'enfouissement lorsque le site aura atteint sa capacité autorisée vers l'année 2032 dans le cas où DRN ne pourrait pas les assumer. Les critères comprennent des éléments concernant notamment l'intégrité du recouvrement final, l'entretien des infrastructures, le suivi environnemental, la gestion du système de collecte et de traitement des eaux et l'étanchéité des conduites de transport des lixiviats. Les critères de gestion sont ceux définis par le MELCCFP.

Ces exigences sont inscrites dans le décret autorisant l'ouverture du site. Les sommes sont déposées dans une fiducie gérée par Desjardins et seul le ministre du MELCCFP peut autoriser un retrait. La progression du fonds est réévaluée tous les cinq ans en fonction du tonnage reçu et du rendement du fonds. Les versements sont ajustés en fonction de cette évaluation. La prochaine révision sera faite en 2027.

À ce jour, le fonds contient 20 000 000 \$. À terme, le fonds devra être de 30 700 000 \$. DRN remet environ 1 400 000\$ dans le fonds chaque année.

6. Suivi des projets

6.1 Gestion des matières organiques (MO)

En 2025, DRN a mis fin à la réception de matières organiques (contenu du bac brun) en provenance de Montréal. Cela permet une réduction de 43% de matières à composter et un meilleur contrôle des odeurs.

Un membre a suggéré la plantation de saules en bordure du site pour limiter l'émission d'odeurs. DRN apprécie la suggestion et va l'étudier.

6.2 Excavation

DRN procède actuellement à l'excavation de la dernière sous-cellule (16) du site actuel. Le travail sera terminé en novembre. Au printemps, DRN procèdera à l'aménagement de toutes les infrastructures nécessaires à la bonne gestion de la sous-cellule :

- Mise en place du sable;
- Mise en place de la couche de drainage constituée de pierres;

-
- Installation des drains et conduites de captage de lixiviats;
 - Aménagement des chemins d'accès.

Cette sous-cellule sera en fonction pendant environ six ans, soit jusqu'en 2032, lorsque le site actuel aura atteint sa capacité maximale.

6.3 Station de traitement des eaux

Des travaux importants ont été réalisés à la station de traitement des eaux de lixiviation. Il s'agissait d'un travail de réhabilitation des deux étangs d'aération comprenant le renouvellement de l'enrochement et le renforcement de l'étanchéité.

Par ailleurs, l'étang de décantation fait l'objet d'un entretien régulier, à savoir un dragage deux fois par année. Environ 200 tonnes de résidus sont retirées et retournées dans le lieu d'enfouissement.

6.4 Aménagement forestier

Des résidents limitrophes se sont questionnés sur les travaux dans un secteur boisé appartenant au site, situé sur le rang Sainte-Philomène. DRN confirme le travail dans ce secteur. Il s'agit d'aménagement forestier réalisé par la Coopérative TERRA-BOIS. L'objectif est de :

- Caractériser la forêt existante;
- Préparer un plan d'entretien et de préservation, dans le respect des lois et des règlements en vue d'améliorer la qualité, la croissance et la santé de la forêt,

Le plan comprend également un volet de coupe de bois (sylviculture).

6.5 Comité odeurs

Le comité d'odeurs sera réactivé au cours de l'automne et les procédures de signalement seront simplifiées à la demande des membres.

6.6 Projet d'agrandissement

Dans le cadre du projet d'agrandissement et conformément à la directive reçue du MELCCFP concernant l'étude d'impact environnemental, DRN a mandaté une firme d'experts pour réaliser une étude de caractérisation écologique détaillée. Cette étude inclut les inventaires fauniques, floristiques et hydriques sur le site, conformément aux méthodologies et aux exigences du MELCCFP.

7. Questions et varia

7.1 Demande du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)

Mme Asselin, en représentation du CREL avait demandé par courriel de faire une présentation du dossier de Consultation du gouvernement du Québec sur les aires protégées dont l'objectif est d'atteindre un niveau de protection de 30 %. La consultation dans Lanaudière est menée par le CREL. Comme le comité n'est pas directement concerné par ce projet, le président a jugé bon qu'une présentation n'était pas nécessaire actuellement. Toutefois, le CREL pouvait donner les références nécessaires afin que les membres puissent s'informer du projet. Dans le cadre de cette consultation, 43 projets sont visés dans Lanaudière dont celui d'une augmentation des tourbières de Lanoraie. DRN a participé à deux séances d'information organisées par le CREL et par le MELCCFP. La table de concertation débutera le 21 octobre. Mme Camille Ethier est responsable du dossier au CREL. L'adresse pour en connaître davantage est : camille.ethier@crelanaudiere.ca.

7.2 Lettre de Mme Farly au comité

Mme Farly, membre du Regroupement citoyen pour une gestion responsable du territoire et de l'environnement, a fait parvenir un commentaire aux membres du comité de vigilance à la suite à la réception du dépliant d'information distribué annuellement aux résidents des quatre municipalités adjacentes à la propriété de DRN. Le document a été remis à tous les membres. Ceux-ci ont eu l'occasion d'émettre leurs commentaires au cours de la rencontre. Il a été convenu de transmettre une réponse écrite à Mme Farly.

7.3 Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre est :

- 27 novembre.

8. Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée, proposée par Robert Pufahl et appuyée par Maurice Darveau.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire